



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

المجلس الدستوري

Conseil Constitutionnel

Le cabinet

Communiqué de presse

Alger le 4 novembre 2021

Le Président du Conseil constitutionnel M. Kamel Feniche a rendu public le communiqué suivant à partir de Dar Es Salaam où il participe au 5eme dialogue judiciaire organisé par la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples: "le Conseil constitutionnel condamne dans les termes les plus énergiques le lâche assassinat dont ont été victimes trois paisibles et innocents ressortissants algériens ce 1er novembre, au moment où le peuple algérien célébrait dans la joie et la sérénité le 67eme anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1er novembre.

En ces difficiles circonstances et à l'instar de l'ensemble des institutions algériennes et de toute la nation, les membres du conseil constitutionnel s'associent à la douleur des familles déplorées et leur présentent leurs sincères condoléances tout comme ils s'inclinent, avec déférence, à la mémoire des victimes de ce bombardement alors qu'ils s'adonnaient à leurs activités commerciales sur la ligne Ouargla-Nouakchott »

Le Président souligne que plusieurs délégations participant au 5eme dialogue judiciaire organisé par la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples ont condamné cet acte criminel.

